



Projet Éducatif

1. Préambule

L'association Gestes et Expression consciente du rôle important que joue l'Éducation Artistique dans le développement de chaque adhérent s'engage à offrir un environnement d'apprentissage et de perfectionnement varié, innovant et inclusif.

Ce Projet Éducatif vise à répondre aux besoins spécifiques de nos adhérents en favorisant leur épanouissement personnel et collectif à travers la pratique de diverses disciplines des arts musicaux, des expressions corporelles et des arts plastiques.

Chaque adhérent possède un potentiel unique. L'association Gestes et Expression sera là pour leur permettre de découvrir leur potentiel, de les accompagner dans le développement créatif. Ils pourront renforcer leurs compétences sociales et leurs émotions.

2. Valeurs de l'association

Elles sont républicaines et citoyennes :

- ✓ Respect et bienveillance : L'association prône le respect et la bienveillance dans toutes ses interactions. Cela permet de créer un environnement propice à l'apprentissage et au dépassement de soi.
- ✓ Engagement : les professeurs de l'association s'engagent à transmettre leur expérience avec enthousiasme et rigueur pour les Arts.
- ✓ Ouverture et diversité : L'association valorise la diversité des parcours et des compétences individuelles. Elle favorise l'inclusion et la diversité intergénérationnelle.
- ✓ Interdisciplinarité des arts : L'association encourage la collaboration entre différentes disciplines artistiques, favorisant ainsi la créativité et l'innovation. Cette approche permet aux adhérents d'explorer de nouvelles formes d'expression et d'enrichir leur pratique artistique.
- ✓ Inclusion : L'association s'engage à accueillir tous les individus, quelles que soient leurs origines, leurs capacités ou leurs expériences. Elle vise à créer un espace où chacun se sent valorisé et a la possibilité de s'épanouir artistiquement.

3. Objectifs

L'association veut encourager et développer des activités culturelles au travers de différents objectifs :

- ✓ Développer la créativité : Encourager les élèves à explorer et exprimer leur créativité à travers différentes formes d'art.
- ✓ Améliorer les compétences techniques : Proposer aux élèves des cours pour développer des compétences spécifiques en pratiques artistiques corporelles, arts musicaux et différentes disciplines des arts plastiques.
- ✓ Promouvoir la confiance en soi : présenter les réalisations de chaque élève pour augmenter la confiance en soi.
- ✓ Encourager la collaboration : Favoriser le travail en groupe, la collaboration entre les élèves et les rencontres inter générationnelles.
- ✓ Sensibiliser les adhérents à la culture artistique : faire découvrir aux élèves différents styles et cultures artistiques.

4. Identification du public

L'association propose des ateliers à destination d'un large public et favorise l'intergénérationnel.

5. Pratiques Artistiques proposées

L'association impulse une diversité de pratiques artistiques, organisées selon différents formats :

- ✓ Expression corporelle : Initiation aux techniques de base, à l'éveil à la danse, le modern jazz, la comédie musicale, le Pilates, la barre à terre ou la chorégraphie, etc.
- ✓ Arts plastiques : Découverte de techniques, incluant le dessin, l'aquarelle, la peinture, la caricature, le modelage et la sculpture en argile, ou la poterie, etc.
- ✓ Arts musicaux : Participation à des séances d'éveil musical, des cours de guitare, de percussions, de batterie, de chant ou en « formation de groupes musicaux » (*band*).

Ces pratiques variées visent à enrichir l'expérience artistique de chacun et à favoriser l'épanouissement personnel et collectif.

6. Formats de Pratiques

L'association met plusieurs formats pour répondre aux besoins et aux attentes de ses adhérents :

- ✓ Cours hebdomadaires : Des sessions régulières qui permettent un apprentissage progressif et structuré, favorisant le développement des compétences artistiques sur le long terme.
- ✓ Ateliers : de créations afin d'offrir aux participants l'occasion de partager, de créer et d'explorer de nouvelles techniques et de partager leurs expériences.
- ✓ Stages de découverte et de perfectionnement : Des immersions temporaires qui permettent aux participants de découvrir de nouvelles disciplines ou d'approfondir leurs connaissances et compétences dans un domaine particulier, sous la guidance de professionnels.

7. Moyens mis en œuvre

Les cours sont dispensés par des professeurs qualifiés, recrutés sur la base de leurs diplômes et de leur expertise. Chaque atelier propose des sessions souvent hebdomadaires, dont la durée et le contenu sont adaptés en fonction des choix pédagogiques des enseignants. Des stages complètent ces cours.

Pour enrichir l'expérience des apprenants, des moments de rencontre avec des artistes professionnels, des intervenants extérieurs ou d'autres associations viendront compléter l'offre de l'association.

8. Engagement dans le Tissu Social

L'association s'engage activement dans les axes prioritaires de la ville en participant à diverses manifestations locales, telles que des festivals artistiques, des expositions et des concerts.

Ces événements offrent aux adhérents l'opportunité de présenter leurs réalisations et de partager leur savoir faire avec le public. En étant un acteur dynamique de la vie associative, l'association contribue à l'animation culturelle de la ville de Saint-Médard en Jalles et de la métropole bordelaise tout en renforçant les liens sociaux au sein de la structure.

9. Vers une pratique artistique inclusive

Dans un souci d'inclusion, l'association s'engage à explorer diverses opportunités pour accueillir tous les publics par :

- ✓ La mise en place d'ateliers spécifiques vers les personnes en situation de handicap.
- ✓ L'établissement d'un partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté.

10. Suivi des activités

Le suivi des activités peut se faire par :

- ✓ La réalisation d'un questionnaire pour évaluer le fonctionnement de l'association, recueillir les perceptions des adhérents.
- ✓ Un bilan des activités à mi-parcours de l'année demandé auprès des professeurs lors de réunions de travail.

11. Ressources

- ✓ Locaux : Mise à disposition par la Ville de Saint Médard – en-Jalles en convention renouvelable.
- ✓ Personnels : Mise à disposition du Personnel et du matériel technique liés aux locaux (ville de Saint-Médard)
- ✓ Financement :
 - Attribution une subvention annuelle de la part de la Ville.
 - Fixation d'une cotisation annuelle d'adhésion
 - Etablissement de tarifs spéciaux pour les cours et les stages.

Ces différents financements peuvent être complétés par des partenariats locaux.

- ✓ Matériel : L'ensemble des fournitures et du matériel des activités est financé par l'association.

12. Pratiques éco-responsables

- ✓ Réduction des déchets : favoriser l'utilisation des matériaux recyclables ou réutilisables (ex : tissus, costumes...) et mise en place de tri sélectif lors des manifestations.
- ✓ Produits écologiques : privilégier l'utilisation de produits écologiques, respectueux de l'environnement pour le nettoyage des locaux
- ✓ Fournitures respectueuses de l'environnement : encourager le choix de fournitures (crayons, pinceaux, peintures...) respectueuses de l'environnement
- ✓ Banque de costumes : Création d'une banque de costumes pour encourager leur réutilisation et minimiser leur impact écologique.

13. Bilan des objectifs

Pour chacun des objectifs, les résultats attendus sont évalués en termes suivants :

- ✓ Technique
- ✓ Evolution et amélioration continue
- ✓ Originalité
- ✓ Adaptabilité et apprentissage
- ✓ Projets
- ✓ Collaboration et dynamique de groupe

14. Rédaction, Révision et Communication du Projet

Ce projet Éducatif pose les bases et le contexte de notre travail. Il a été élaboré en fonction des savoirs être et savoir faire des adhérents. Il sera aménagé en fonction des résultats attendus.

Le document sera présenté en Assemblée Générale et communiqué sur le site de l'association.

Les réunions avec les professeurs permettent ces réajustements. Elles ont lieu deux fois par an.

Le Projet Éducatif est accessible à tous les adhérents, il est consultable sur le site de l'association et au Bureau. Il est communiqué aux services de la Ville concernés à chaque modification.

Document rédigé par le Bureau de l'association et les membres du groupe de réflexion Projet Éducatif et validé par le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 OCTOBRE 2025.

Agnès Arnoult
Présidente

Pierre-Jean Tanasescu
Secrétaire